« Catherine Morin-Desailly - Vincent Peillon - Dépénalisation du cannabis : Ordre / contrordre / désordre. Ce n’est pas avec cette méthode que la France va s’en sortir »»

15/10/2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Catherine Morin-Desailly - Vincent Peillon - Dépénalisation du cannabis : Ordre / contrordre / désordre. Ce n’est pas avec cette méthode que la France va s’en sortir »

Catherine Morin-Desailly, sénatrice de Seine-Maritime, s’insurge sur la demande formulée hier soir par Vincent Peillon, ministre de l’Education, de rouvrir le débat sur la dépénalisation du cannabis.

Alors que Matignon vient d’annoncer que ce débat ne sera pas rouvert, pour l’élue de Seine-Maritime, ces propos, de la part du ministre en charge de l’Education, sont déplacés et choquants : *« Il y a beaucoup à faire pour refonder l’école qui en a bien besoin. Vincent Peillon ferait mieux d’en faire sa priorité et d’y consacrer toute son énergie plutôt que de relancer un débat qui a déjà été maintes fois ouvert et aussitôt clos. Par ailleurs, une fois encore le Gouvernement vient de faire la preuve de sa désorganisation. Face à une crise à la gravité sans précédent, ce n’est pas avec le principe ordre / contrordre / désordre que la France va s’en sortir. »*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC